



Additif PU GLA-820 pour verre

Additif destiné à améliorer l'adhérence des vernis et laques PU sur le verre

Teinte	Disponibilité	
	Nbre / palette	200
	Taille / Quantité	0,5 l
	Conditionnement	Bidon métal
	Emballage / Code	01
	Art. n°	
Jaunâtre - clair	1946	■

Domaines d'utilisation



- Coloration du verre
- Pour meubles et magasins
- Peut être utilisé avec beaucoup de vernis PUR de Remmers
- Produit réservé à l'usage des professionnels.

Propriétés



- Amélioration de l'adhérence du vernis sur verre
- Alternative économique même pour les petites séries
- Manipulation simple

Données techniques

Densité (20°C)	Env. 0,94 g/cm ³
Aspect / couleur	Jaunâtre-clair

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Produits complémentaires

- [PUR SL-210-Vernis bicouche \(2005\)](#)
- [Vernis PUR SL-212 \(1970\)](#)
- [PUR CL-240-Colorlack \(1965\)](#)
- [SM-820 Adjuvant effet structuré \(1942\)](#)
- [PUR CL-244 Laque Couleur 4 en 1 \(5133\)](#)
- [PUR SL-214-Plus-Vernis bicouche \(1849\)](#)
- [MultiSil \(7380\)](#)

Préparation

- **Exigences concernant le support**
Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.



Préparation

Rapport de mélange

10 % au vernis prêt à utiliser



Incorporer dans le produit en brassant avec le mélangeur breveté.
Le temps de traitement des vernis PUR est diminué d'env. 50%.

Mise en œuvre

■ Conditions de mise en œuvre

Consulter la fiche technique du vernis utilisé.

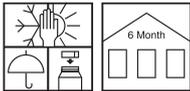
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Stockage / Tenue en stock

Minimum 6 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.



Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement. Cette édition annule et remplace les précédentes.